



HAL
open science

Archives et temps présent. Considérations inactuelles

Bertrand Müller

► **To cite this version:**

| Bertrand Müller. Archives et temps présent. Considérations inactuelles. 2011. halshs-00769732

HAL Id: halshs-00769732

<https://shs.hal.science/halshs-00769732>

Preprint submitted on 3 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bertrand Müller

Historien, est directeur de recherche au CNRS, et enseigne l'histoire de l'histoire aux Universités de Genève et Neuchâtel. Il effectue des recherches sur l'histoire des régimes documentaires et des archives, il a édité notamment la *Correspondance Marc Bloch-Lucien Febvre* (3 vols. Paris, Fayard, 1994, 2003 et 2004).

Le temps présent et ses archives : considérations inactuelles¹

Notre héritage n'est précédé d'aucun testament
René Char, *Feuillets d'Hypnose*

1. Nous vivons une crise de l'historicisme. Le présentisme qui est le nôtre, qui est, pour suivre les propos de François Hartog notre «régime d'historicité»², nous contraint de regarder autrement le contemporain. Souvent nous continuons à le penser de manière historiciste. Nous nous contentons de montrer comment les choses se sont passées alors que le projet d'une histoire du temps présent devrait être une histoire des choses qui adviennent à l'histoire dans le présent ou des choses passées telles quelles adviennent dans le présent³.

Le temps présent qui est le nôtre s'est inscrit de manière multiple depuis près d'un siècle sous le signe des catastrophes, de la mondialisation et de l'accélération de l'histoire. Mon propos demeurera cependant partiellement inactuel. Je ne vais pas réinvestir les questions qui ont marqué ces dernières années les débats sur les archives du temps présent, ni m'intéresser de près à la «crise actuelle des archives» et des archives mobilisées contre le programme idéologique d'une Maison de l'histoire. Faisant abstraction de considérations méthodologiques, je souhaite faire ressortir quelques éléments problématiques. Ma perspective sera ici conceptuelle et fonctionnelle: c'est le concept et la fonction de l'archive que je souhaite atteindre au travers de la notion d'histoire du temps présent. Peut-être serait-il plus prudent de parler ici au pluriel : les concepts et les fonctions. Le singulier induirait une idée, qui n'est pas mienne, d'un concept stabilisé alors qu'il est éclaté, ou d'un processus régulé et contrôlé alors que des transformations majeures sont encore à venir.

2. A la différence de Paul Ricoeur qui définit l'archive comme le stade de l'entrée en écriture de l'histoire⁴, ce n'est pas l'historien-écrivain ni l'historien-lecteur des archives que je souhaite interroger, mais bien l'interaction entre histoire et archive dans notre présent qui se traduit, ce sera mon hypothèse, par un écart et un renversement des fonctions et des tâches de l'historien et de l'archiviste. Dans un présent placé sous le signe de «l'accélération de l'histoire», du «rétrécissement de la planète», de «l'instantanéité de la communication» et de «l'événementialisation de l'information», il se pourrait que la tâche de l'historien ne réside plus du côté du devoir de mémoire, mais d'un impératif d'archive. Il se pourrait dès lors que

¹ Ce texte est une version remaniée et raccourcie d'une communication présentée au Colloque de l'IHTP, «Temps présent et contemporanéité». Paris, 25-27 janvier 2011.

² Hartog, François. 2003. *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris: Seuil.

³ Voir Benjamin, Walter. 2000 (1942). « Sur le concept d'histoire ». Dans *Oeuvres III*, Paris: Gallimard (Folioessais).

⁴ . « Le moment de l'archive, c'est le moment de l'entrée en écriture de l'opération historiographique. [...] L'archive est écriture; elle est lue, consultée. Aux archives l'historien de métier est un lecteur», Ricoeur, Paul. 2009 (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Gallimard : 209.

le travail de l'historien du temps présent soit en fait un travail d'archéologue. Symétriquement, l'archiviste, confronté à la tâche prométhéenne de gérer des flux et des masses gigantesques de documents trouverait sa voie en devenant un nouveau mémorialiste. L'explicitation de ce renversement exige un préalable retour en arrière, pour déconstruire le lien si fortement ancré entre histoire et archive. Il faut d'abord en rappeler l'origine et la consolidation qui se fondent dans l'émergence conjointe de l'institution de l'histoire comme science et des archives comme patrimoine de la nation. Cette convergence s'est inaugurée dans la rupture révolutionnaire, puis tout au long du XIXe siècle par la quête d'une histoire apaisée qui a progressivement pris la forme d'un récit de l'aventure nationale. Récit contrôlé de la mémoire nationale, cette «histoire pour l'avenir» selon l'expression perspicace de Michelet, s'est construite notamment dans et avec des archives elles-mêmes historisées ; elle pouvait être écrite indifféremment par les archivistes-historiens ou les historiens-archivistes.

3. Depuis une trentaine d'années, c'est peu dire que ce lien est devenu problématique. L'un des symptômes de ce divorce a été précisément l'émergence de la notion d'histoire du temps présent qui s'est différenciée de l'histoire contemporaine. Alors que la première était reléguée au journalisme, cette dernière s'était construite dans une relation particulière aux archives qui la bornait aux impératifs de l'accès aux documents. Une théorie archivistique - la théorie des trois âges⁵ - a fini d'ailleurs par en induire *de facto* une définition. En introduisant des délais – variables – de consultation fondés sur des critères temporels plus ou moins arbitraires conjuguant valeur «administrative» et valeur «historique» de l'archive.

C'est au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale que se délite la relation longue de l'archive et de l'histoire nationale, lorsque, saisies par l'irruption de nouvelles masses documentaires et de nouvelles demandes, les Archives rompent avec la doctrine traditionnelle qui les confinaient au domaine de l'administration publique. Elles s'ouvrent alors à l'enregistrement de nouveaux documents, de fonds privés et en particulier des archives industrielles. Ce moment a marqué une rupture importante dans le concept même des archives. Il marquait la fin de l'identification de la mémoire et de l'histoire de la nation à la mémoire et à l'histoire de l'Etat.

Pourtant, la rupture sera lente et ambiguë. La loi de 1979 place les archives devant un défi qui deviendra rapidement insurmontable : comment gérer les archives proliférantes de la nation en évitant dans le même temps l'éclatement du lieu, la dissolution du concept et le dérèglement des fonctions. C'est aussi une rupture avec leur fonction traditionnelle, ou plutôt une effectuation. Les archives réalisaient enfin une des fonctions fixées par la Révolution : archives de la nation (ou de la société) et non plus simplement de l'Etat, c'est-à-dire archives de et pour la nation, cette fonction s'est concrétisée notamment par l'ouverture – assez tardive tout de même – des Archives à un plus grand nombre de lecteurs.

Ce mouvement a correspondu également à un moment nouveau, à une mutation profonde dans les archives, ouvrant une nouvelle fissure isolant les archives anciennes des archives contemporaines constamment fragilisées par une inflation documentaire incessante, une diversification des supports matériels, une multiplication des lieux de conservation.

4. Les années soixante-dix ont été marquées par une pluralisation de l'histoire ou un éclatement – crise toujours refoulée : non plus l'histoire mais les histoires, comme l'incarne une célébrisserie collection. Pendant ce temps, les archives suivaient un chemin inverse et se singularisaient. L'archive l'emporte sur les archives. On doit ce déplacement notamment à

⁵ Théorisée au début des années 1960 par Yves Perotin peu de temps après la formulation par Fernand Braudel des trois durées de l'histoire. Est-ce vraiment un pur hasard ? Cf. Perotin, Yves. 1961. L'administration et les « trois âges » des archives. Paris: Hôtel de ville.

Michel Foucault qui l'avait formulé dans *L'archéologie du savoir*. L'archive – au singulier – se différencie à la fois de la «somme de tous les textes» conservés ainsi que «des institutions qui, dans une société donnée, permettent d'enregistrer et de conserver les discours dont on veut garder la mémoire et maintenir la libre disposition.» En extirpant ainsi l'archive des lieux et de la matérialité de leur contenu, en les dissociant de l'ensemble des pratiques qui les avaient constituées comme telles, Foucault élargissait considérablement la notion pour définir l'archive comme «le système général de la formation et de la transformation des énoncés». Il renvoyait ainsi l'archive à l'une de ses fonctions premières : l'archive comme *arché*, comme origine.

La mise au singulier de l'archive, processus récent et paradoxal, s'est manifestée hors de l'historiographie. Le singulier a occulté la prolifération continue de l'archive. La contraction du terme a oblitéré la délocalisation des archives, ou plus précisément leur exemption du lieu, et la multiplication des sites. Concept sans lieu, l'archive est surtout devenue foisonnante et surabondante. Submergés par l'archive, nous sommes hantés par la perte de quelques documents, alors même que des destructions massives de toute nature frappent les archives. Notre présent nous invite à repenser l'archive sous l'angle de la catastrophe et de la destruction.

5. Destruction par le vide : destruction matérielle et symbolique, volontaire et acharnée, comme ce fut le cas de l'holocauste et de la plupart des génocides. Les expériences collectives du XXe siècle sont définitivement marquées par «la fabrication industrielle de cadavres» (Heidegger). Il est inutile et vain ici de reprendre la litanie des horreurs et des catastrophes, mais elles ne sont plus des «exceptions» ou pour le dire comme W. Benjamin nous devons considérer que l'«état d'exception» dans lequel nous vivons est désormais la règle. Cette histoire-là ne s'écrit pas à partir des archives, détruites, ou des traces annihilées, mais à partir des charniers, des ruines, des résidus, des lambeaux, des déchets, des montages de débris entrelacés de corps brisés. L'historien se fait désormais archéologue. Auschwitz est devenu un chantier de fouilles archéologiques ; ailleurs ce sont les corps que l'on exhume des charniers. Les archives détruites en surface sont enfouies dans le sol ou gisent dans les décombres qui le jonchent. La destruction de l'archive et l'aliénation du témoignage imposent un nouvel impératif qui n'est pas mémoriel mais archivistique, il se manifeste hors des archives desquelles ont été retirées les preuves des machines à tuer. La fouille et la collecte sont devenues des instruments pour tenter de recoudre le tissu déchiré de l'histoire. Partout s'érigent des mémoriaux, des musées, qui sont aussi l'une des formes modernes des archives, archives incomplètes, fragmentées, percées, discontinues, mais archives de notre temps et pas seulement archives de l'administration.

Cet impératif s'inscrit d'ailleurs dans l'histoire du temps présent. En Afrique du Sud, après la fin de l'apartheid, ailleurs, dans des moments de «transition démocratique», se multiplient les entreprises de (re)construction de l'archive. La collecte des témoignages des bourreaux et des victimes sont autant d'actes d'expiation et de réconciliations attendues que des opérations de mise en archive. C'est peu dire que ces opérations redéfinissent en profondeur le concept et la fonction de l'archive. L'archive ainsi élaborée se placerait au plus près possible du point lui permettant «de s'emparer du souvenir, tel qu'il surgit à l'instant du danger» (W. Benjamin). Ce n'est pas par hasard que la littérature, la fiction, les arts se sont emparés précisément de ces questions, de cette quête archéologique du présent.

Dès lors le moment de la mise en archive, n'est peut-être pas l'entrée dans l'opération historiographique mais il en est un point d'accomplissement : construire l'archive serait une des modalités de notre rapport à l'histoire et à son présent, une modalité présentiste et non plus historiciste de l'archive, la tâche de l'historien du temps présent.

6. Destruction par le trop plein : dissolution du sens par la prolifération incontrôlée et en particulier le déferlement numérique des archives, mais aussi dissémination des lieux de l'archive. Notre présent produit des masses considérables de documents et de données vouées à une conservation aléatoire et incertaine. L'archive est devenue non seulement fragile et éphémère mais aussi ineffable.

Si l'archive proliférante s'émancipe aujourd'hui de ses lieux traditionnels, dans un premier temps, c'est dans le confinement des lieux consacrés que s'est manifesté l'expansion documentaire. Ce sont les archives qui sont débordées de l'intérieur, notamment dès lors qu'elles ne se limitent plus à leur vocation première – archontique⁶ – d'enregistrer et de sauvegarder les «actes» du pouvoir⁷. En ouvrant les archives à de nouvelles catégories d'archives, archives privées, archives industrielles, etc. les Archives changent de fonction et s'exposent elles-mêmes à des défis rapidement insurmontables. Aussi longtemps que les Archives se préoccupent de conserver des fonds de papier, le prolongement des rayonnages suffit bon an mal an à contenir les arrivées massives d'une documentation déferlante.

Passé encore la gestion des imprimés s'ils sont ceux de l'Imprimerie nationale, mais dès lors que les archives concernent «l'ensemble des documents quels que soient leur date, leur forme ou leur support matériel », elles sont submergées mais aussi redéfinies. La limite temporelle entre le document ancien, archaïque et le document contemporain est gommée ; la limite formelle et matérielle est également effacée. Un document, c'est aussi bien un rouleau, une feuille ou un registre, c'est aussi bien du parchemin, du papier, du marbre, du plastique, un cd ou un disque dur⁸. D'une certaine manière, la loi très extensive de 1979 préfigurait déjà la dissolution du concept d'archive alors qu'elle avait vocation à asseoir sa fonction d'archives de la société. De l'Etat à la société, le transfert ne s'est pas fait sans effet : les archives ont quitté le ministère de l'intérieur pour rejoindre la culture, elles se sont patrimonialisées et culturalisées.

Cependant la société résiste à cette mise en archive ou la prolonge hors les murs, c'est selon. La multiplication des lieux privés, le développement des archives orales, ou encore la prolifération des «archives personnelles», sont d'autres manifestations de ces débordements de l'archive. Elle excède ses lieux traditionnels, les abandonne et foisonne dans des lieux multiples. L'archive s'ouvre à toutes les écritures ordinaires : correspondances, journaux intimes, mémoires, autobiographies, profuse encore dans le flot des entretiens et des confidences, saisit les pratiques ordinaires et les expériences quotidiennes, s'empare de l'infra-ordinaire⁹. L'archive est ainsi traversée par une tension nouvelle entre culture et gestion. Loin de se banaliser, l'archive, réinvestie d'une nouvelle symbolique, assume son statut de bien culturel, elle vaut moins par l'originalité de ses contenus que par son existence même, en tant que telle, en tant qu'objet, voire en tant qu'objet d'art. L'archive est devenue objet d'exposition, de document elle est redevenue monument.

7. A l'ère de la «grande conversion numérique¹⁰», archiver, c'est désormais gérer les conditions techniques, économiques et politiques qui permettront d'assurer l'usage d'une

⁶ Dans la plupart des cités grecques, l'archonte, personnage puissant, était en charge de l'administration et des archives.

⁷ A ce sujet, voir notamment Derrida, Jacques. 1995. *Mal d'archive. Une impression freudienne*. Paris: Galilée.

⁸ Voir également Pomian, Krzysztof. 1997. « Les archives ». Dans *Les Lieux de mémoire*, Paris: Gallimard : 3999-4070.

⁹ Voir Artières, Philippe, et Dominique Kalifa. 2002. Histoire et archives de soi. *Sociétés & Représentations*, n° 13, avril.

¹⁰ Doueihy, Milad. 2008. *La Grande conversion numérique*. Paris: Editions du Seuil.

production exponentielle de données vouées à une obsolescence de plus en plus rapide et dont on ne maîtrise plus la durée. Archiver c'est faire désormais de la gestion électronique de documents. Le phénomène avait précédé la numérisation des archives, mais il s'est confirmé depuis. En tant que pratique, l'archivistique est devenue une science de la gestion, du *records management*. L'archiviste est devenu, il devient un spécialiste de la gestion numérique de l'information. Pour paraphraser et contredire E. Le Roy Ladurie, il serait plus judicieux de dire aujourd'hui, que c'est l'archiviste plutôt que l'historien qui est devenu programmeur. Ce changement témoigne d'une révolution de très grande ampleur, sans doute aussi importante que celle de l'imprimerie, mais plus profonde, plus rapide, plus dense, qui redéfinit un nouveau régime documentaire qui est à la fois numérique et surtout multimédia¹¹.

Les bouleversements provoqués par la dématérialisation de l'archive ne sont pourtant pas inédits. Le premier tiers du XXe siècle avait déjà connu sa crise «documentaire» et nourri les passions de tout ordre pour le document et la documentation. Des photographes aux écrivains surréalistes, des bibliothécaires aux ethnologues, nombreuses furent les initiatives qui tentèrent de faire émerger un concept et une organisation de la documentation susceptibles de gérer les masses documentaires de plus en plus considérables produites notamment par les industries ou les sciences¹².

La confusion entretenue entre conversion numérique et production numérisée n'a pas facilité l'appréhension du concept nouveau d'archive ni celui de sa prolifération sur le net. Notre modernité ne produit plus des kilomètres de papiers qui encombrant des centres d'archives toujours trop à l'étroit, mais des téraoctets d'informations de toute nature qui circulent sur des réseaux et s'arrêtent parfois sur des serveurs. Structure complexe le document peut ainsi se retrouver lui-même dispersé en plusieurs morceaux sur le réseau informatique.

Ce qui est ainsi archivé ce n'est pas le fonds mais la trace des recherches, plus précisément l'agrégat des transactions entre les recherches et les sites WEB visités qui créent une trace d'historicité ; l'archive se redéfinit, elle n'est plus passive, mais activée en permanence par son association à la navigation et à la recherche de l'instant.

La conservation sur des serveurs des données du web introduit une nouvelle temporalité dans l'archive. Désormais, les serveurs contiennent les données et les conservent en permanence en les réactualisant aussi en permanence. L'archive numérique est présentiste, parce que toujours là, toujours virtuellement disponible, la conservation lui assure une sorte de survie bio-électronique, la sauvegarde lui assure sa régénération et son actualisation, seul l'archivage lui est fatal, car elle se trouve ainsi hors circuits, abandonnée dans les cimetières informatiques rapidement obsolètes. Nous sommes ici dans une autre dimension de l'archive, dont le concept doit encore être défini, qui n'est plus celui de la trace, du témoignage, ni non plus du document, peut-être celui de l'empreinte ou de l'inscription. Ce sont pourtant les archives avec lesquelles les historiens devront composer.

8. Les capacités de «sauvegarde» apparemment illimitées offerte par l'informatique raniment les utopies et les fantasmes de l'hypermnésie. Un informaticien américain met toute sa vie en mémoire dans l'espoir illusoire d'assurer sinon sa survie biologique au moins sa pérennité

¹¹ Voir aussi sur les rapports entre histoire et archive, Blouin, Francis. 2011. *Processing the Past : Contesting Authority in History and the Archives*. Oxford ; New York: Oxford University Press.

¹² Je me permets de renvoyer à mon article : 2008. «De l'archive au document. Remarques sur l'évolution des régimes documentaires entre le XIXe et le XXIe siècle». Dans Philippe Poirrier et Julie Lauvernier (éd), *Historiographie & archivistique. Ecriture et méthodes de l'histoire à l'aune de la mise en archives*. Dijon, Territoires contemporains.

numérique¹³ en externalisant sa mémoire sur un disque dur. Ne rien oublier de sa vie en ne se souvenant de rien. On pense évidemment à la nouvelle de Borges¹⁴. On songe aussi aux possibilités de contrôle social et aux dérives totalitaires de telles utopies, naïves si elles n'étaient soutenues par des financements importants. Les archives totales ne sont pas un fantasme du net, mais un concept développé par des archivistes canadiens dans les années 1970 pour gérer la complexification des documents administratifs et la multiplication des archives «non institutionnelles».

Toutefois le concept d'archives totales se construit et se développe dans des directions nettement plus inquiétantes : l'accumulation de données bio-métriques de toute nature, l'accumulation à notre insu de données compilées par l'économie de l'information, l'enregistrement de nos mouvements et de nos positions en permanence par les GPS insérés dans nos téléphones portables. Tant d'autres opérations de grande envergure qui redéfinissent une nouvelle archive adéquate aux nouvelles formes du pouvoir. Rappel inquiétant aussi de la fonction première – archontique – de l'archive.

9. L'impératif d'archive n'est pas seulement celui des victimes et des exclus pour lesquels s'imposent un devoir d'archive, il est aussi celui de consigner par la parole le geste et les mécanismes de l'oppression, de la terreur et de l'anéantissement. C'est un horizon pour l'instant indépassable de notre présent. C'est un impératif qui se pose à l'historien et qui redéfinit la relation entre l'historien et l'archiviste.

La conversion numérique a bouleversé le régime documentaire qui a été le nôtre, même sous des formes différentes, depuis l'invention de l'imprimerie. L'archiviste a été l'un des pôles de ce régime documentaire qui a abouti à la création des systèmes d'archives qui ont prévalu depuis le XIXe siècle. Le nouveau régime numérique bouleverse l'ensemble des pratiques, des savoir-faire, des modes de communiquer et d'informer, mais aussi de contrôler et de gouverner. Cependant la «numéricité» ne nous éloigne pas du temps des catastrophes qui sont celles de l'archive, vie éphémère des supports, incompatibilités des systèmes, insignifiance des données, impermanence du Net.

De nouvelles tâches se dessinent ainsi pour l'archiviste du temps présent. L'archiviste peut apporter une contribution décisive pour définir un nouveau concept de l'archive distinct du *record management*. Plus que l'enregistrement et le traitement systématique illusoire des masses documentaires, c'est l'évaluation et la sélection (*appraisal*) des documents que nous voulons transmettre aux futures générations qui est l'enjeu de notre temps. L'essentiel est ce que nous voulons transmettre. Pour cette tâche difficile mais passionnante, nous devons nous affranchir du présentisme qui est le nôtre, nous libérer de notre peur du futur qui nous conduit à ne rien vouloir détruire, alors que de toute manière les destructions volontaires ou involontaires sont massives. Les incertitudes du numérique ne nous protégeront finalement ni plus ni moins des catastrophes archivistiques que l'apparente durabilité du papier.

Ce dont nous avons urgemment besoin, ce sont de nouveaux instruments critiques qui pourront garantir l'exercice d'une vigilance citoyenne sur tout programme d'archives totales, individuelle, collective, qui s'ouvre désormais comme un nouvel horizon de la maîtrise du monde. Toutefois pour développer ces tâches, nous devons revoir notre concept d'archive, accepter comme le suggérait Jacques Derrida « un grand remuement de notre archive conceptuelle», prendre très au sérieux aussi cette suggestion qui était la sienne d'envisager « l'archive comme une question de l'avenir.» L'archivistique en ce sens pourrait se redéfinir comme un «art de la mémoire» et l'archiviste se penser comme un nouveau mémorialiste de notre avenir.

¹³ Bell, Gordon. 2011. *Total recall*. Paris: Flammarion.

¹⁴ «Funes ou la mémoire». Dans Borges, Jorge Luis. 1978. *Fictions*. Paris: Gallimard.